



**Pôle
pédagogique**

Mission académique
aux technologies de
l'information et de la
communication pour
l'enseignement
MATICE

REF/MATICE/JB/DC
N° 4

Affaire suivie par
Michel REVERCHON-
BILLOT
Inspecteur d'Académie
CTICE
Téléphone
05.49.60.67.03
Mél.
michel.reverchon-
billot @ac-poitiers.fr
Adresse postale
6 rue Sainte
Catherine
86034 Poitiers cedex

Philippe BRUNET
Responsable de la
division de
l'informatique
et des réseaux
Téléphone
05.49.54.70.53
Mél.
ph.brunet
@ac-poitiers.fr
Adresse postale
5 cité de la traverse
BP 625
86022 Poitiers cedex

Elisabeth AUDOUSSET
Coordonnatrice du
CLEMI
(Centre de liaison de
l'enseignement et des
moyens d'information)
Téléphone
05.49.54.79.39
Mél.
elisabeth.audousset
@ac-poitiers.fr
Adresse postale
5, Cité de la traverse
BP 625
86022 Poitiers cedex

Le Recteur de l'Académie de Poitiers

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés

s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Directeurs des services départementaux de
l'Education Nationale

Poitiers, le 18 septembre 2007

Objet : Offre d'hébergement de sites dynamiques et de blogs pédagogiques pour les établissements

Site d'établissement

Le site internet de l'établissement est la vitrine où les usagers (parents, enseignants...) doivent pouvoir trouver toutes les informations nécessaires (présentation de l'établissement, projet, règlement intérieur, charte TICE, conseils de classe, réunions parents-professeurs, visite des correspondants étrangers...).

Les élèves peuvent être associés à la publication du site d'établissement. En publiant leurs travaux, ils apprennent ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas, et valident au passage de nombreuses compétences du B2i.

L'actualisation d'un site d'établissement est d'autant plus simple que la publication est répartie sur plusieurs auteurs, et que l'édition est suffisamment facile pour être réalisée sans connaissance informatique particulière. C'est ce qui caractérise les sites dynamiques par rapport aux sites statiques.

L'Académie fournit déjà aux établissements scolaires un espace (sur une plate-forme spécifique au CRDP) pour héberger leurs sites statiques.

La sécurité

Les sites dynamiques des établissements sont généralement hébergés sur des plates-formes grand public (fournisseurs d'accès internet, sites personnels...) ou en local (serveurs installés dans la zone non protégée du réseau d'établissement, accessible depuis l'extérieur).

Ces types d'hébergement peuvent poser des problèmes de sécurité :

- sécurité informationnelle : non maîtrise du contenu éditorial (bannières publicitaires, compteurs de visites externes, fils RSS non choisis...) pour les plates-formes grand public,
- sécurité informatique (attaques du réseau via le serveur, attaques du serveur) pour l'hébergement autonome si l'administration de la plate-forme ne fait pas l'objet d'un suivi régulier (mises à jour logicielles et patches de sécurité).

Une proposition d'hébergement institutionnel des sites web d'établissement

L'Académie propose donc, pour répondre à la demande de rénovation des sites web d'établissement, et à la demande des équipes pédagogiques et d'éducation, d'héberger un système de publication pour l'internet partagé : une plate-forme de SPIP installée au CRDP fournissant un squelette standardisé.

Le choix du système d'édition s'est porté sur SPIP, très populaire dans l'éducation (le web pédagogique académique est réalisé avec SPIP). Le choix du squelette (« Alternatives ») a été dicté par des impératifs techniques et fonctionnels. Ce système de publication internet prévoit une personnalisation minimale de la charte graphique. Il n'est pas conçu pour servir d'extranet à l'établissement, mais pour fournir un outil d'édition simple pour le site d'établissement. L'offre académique se limite à un site SPIP par établissement (qui peut comporter autant de rubriques que nécessaire). Les détails et modalités de l'offre SPIP sont disponibles sur le web académique.

Une offre de blogs pédagogiques

Les blogs sont une forme particulièrement simplifiée de site dynamique. Ils font partie de la culture médiatique des jeunes.

Ma circulaire de mars 2006 affirme l'utilité pédagogique des blogs, tout en mettant en garde contre les excès et les dérives possibles (infractions au droit des médias : atteinte à la vie privée et à la propriété intellectuelle notamment).

Un blog pédagogique constitue donc une opportunité d'éduquer les élèves aux médias électroniques en même temps que de publier du contenu dans le cadre d'une discipline ou d'un projet.

Parallèlement à la possibilité d'expression lycéenne offerte par la région, l'Académie propose une offre de blogs destinés à l'usage pédagogique exclusif. Le système retenu (Wordpress) a été choisi pour ses fonctionnalités et ses possibilités de paramétrage. Il est hébergé par la plate-forme du CRDP.

En résumé, le dispositif académique propose aux établissements du second degré :

- un site dynamique d'établissement (SPIP),
- et/ou un ou plusieurs blogs pédagogiques (Wordpress).

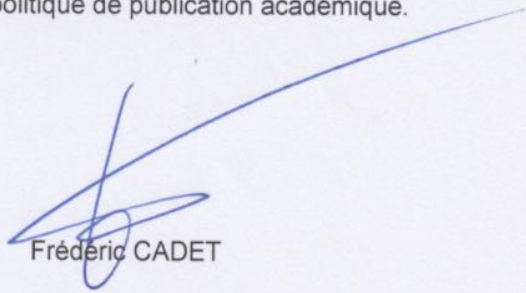
Sa mise en œuvre s'appuie sur :

- une procédure d'ouverture de comptes par la signature d'un contrat d'hébergement,
- une maintenance des serveurs et des services pour une disponibilité et une sécurité maximales,
- un dispositif de formation des enseignants et de mutualisation des usages.

La MATICE et le CLEMI se tiennent à votre disposition pour évoquer avec vos équipes les aspects pédagogiques de la publication scolaire sur internet, notamment la rédaction de chartes de bon usage et la procédure de déclaration à la CNIL.

La DIR répondra aux questions de sécurité, particulièrement pour ce qui concerne le filtrage EOLE/Sonic Wall et la procédure d'alerte en cas d'incident (contenu inapproprié sur internet). Mél : eole@ac-poitiers.fr

Vous trouverez sur le site académique : (Espace pédagogique – Les TICE) tous les compléments d'information relatifs à la politique de publication académique.



Frédéric CADET

CPI : - CLEMI
- professeurs-documentalistes
- les ATICE